

Gazette Oratorienne

N ° 31 - Janvier 2022



Vie municipale

La parole de Mado
Compte rendu du conseil municipal
Conseil de quartier
Agence postale

p 2
p 2
p 3
p 3



Travaux

p 4



Urbanisme

p 5



Social

p 5



Jeunesse

Lecture
Conseil Municipal enfants
Le père Noël à Ouzouer sur Loire
Boîtes à livres

p 6
p 6
p 7
p 7



La communauté de communes

Action sociale
Le belvédère

p 8
p 9



Infos pratiques

Monoxyde de carbone
Zéro pouce - inscription

p 10
p 10



Animations, Commerces et Assos.

Manifestations 2021
La boucherie
L'étang communal
Un arc en ciel pour Clara

p 11
p 12
p 12
p 12



État civil

p 12



Mairie Ouzouer / Loire

02 38 27 05 05



ouzouersurloire.fr



Mairie
Ouzouer sur
Loire



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

**Au service des habitants
avant tout.**

Téléchargez l'application
gratuite PanneauPocket.

Les alertes et informations de
votre Mairie et Groupe scolaire,
vous accompagnent partout.

**ALLO
MADAME
LE MAIRE**



Le 1er Samedi
de chaque mois
De **9h00 à 12h00**
Au **02.38.27.05.00**

LA PAROLE DE MADO

Oratoriennes, Oratoriens,

2021 s'achève, le bilan de cette année est plutôt satisfaisant malgré un contexte sanitaire toujours chamboulé.

Nous avons malgré tout retrouvé un peu de convivialité avec l'organisation du forum des associations, le marché de Noël, notre première réunion de quartier et d'autres suivront cette année.

Le mouvement associatif est un atout majeur de la vie de la commune. Je n'oublie pas nos commerçants qui sont « le poumon » de notre vie oratorienne qui ont su s'adapter tout au long de cette année. Un grand remerciement à nos médecins, infirmiers, pharmaciens pour leurs réactivité et disponibilité.

Dans notre commune de nombreux travaux ont été réalisés grâce à la contribution importante des employés communaux ; une partie se trouve dans la rubrique travaux de la gazette. Beaucoup d'autres projets sont programmés, ceux-ci sont pour vous les oratoriens, nous œuvrons en ce sens pour la collectivité.

Pour 2022, en guise de vœux je souhaite vous inviter à poursuivre et à intensifier votre participation à la vie collective de la commune.

Au sein du conseil municipal, nous œuvrons dans la même direction pour dynamiser notre commune. Un proverbe africain dit : "Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin".

Tout l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2022.



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

CM du 15/09/2021

Approbation du compte-rendu de la réunion du 07/07/2021

-Compte rendu des décisions prises par Madame le Maire dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties par les membres du conseil municipal

-Décision modificative au budget général n°1

-Participation des Communes aux charges de fonctionnement de la classe ULIS année 2020/2021

-Transfert de charges à la Communauté de Communes du Val de Sully sur 2020

-Approbation du R.P.Q.S* eau potable sur 2020

-Approbation du R.P.Q.S* assainissement sur 2020

-Demandes D.P.U. (Droit de Prémption Urbain)

**Rapport sur le Prix et la Qualité du Service*

CM du 20/10/2021

Approbation du compte-rendu de la réunion du 15/09/2021

-Décision modificative au budget général n°2

-Constitution d'une provision pour créances douteuses

-Demande de fonds de concours auprès de la Communauté de Communes du Val de Sully

-Aliénation partielle du chemin des Ruelles

CM du 16/12/2021

Approbation du compte-rendu de la réunion du 20/10/2021

-Compte rendu des décisions prises par Madame le Maire dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties par les membres du conseil municipal

-Demande de subventions

« Rénovation de l'éclairage public Résidence Croix St Louis et Chemin des Brosses »

- Demande de subvention

pour la sécurisation et l'aménagement de carrefour

-Cession de la maison sis 91 rue Henry Millet

-Renouvellement de l'adhésion à la prestation paie du Centre Départemental de Gestion du Loiret

-Subvention exceptionnelle

« Club de seniors »

- Convention d'assistance maître d'ouvrage avec la société P2I concernant la salle communale de la résidence seniors

-Demandes D.P.U. (Droit de Prémption Urbain)

Tous les comptes rendus de Conseil Municipal sont consultables en mairie



CONSEIL DE QUARTIER

23 Octobre 2021

1er conseil de Quartier de la reposée du chevreuil et du Marchais Mignon.

En 2022 d'autres seront planifiés , l'objectif étant de réaliser une réunion par an dans chaque quartier.



AGENCE POSTALE

Réouverture de l'agence postale communale depuis mi-août. Afin de maintenir le service postal, Ouzouer sur Loire dispose d'une agence postale communale par convention entre la Mairie et l'Administration Générale de La Poste.



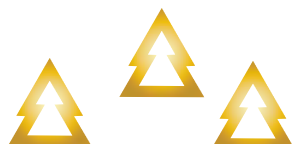
Il est important, tant pour le lien social, que pour l'activité économique, de disposer d'une agence postale dans le bourg. Les projets de redynamisation du centre passent d'abord par le maintien et l'extension des services publics.



Christelle et Carine vous accueillent :

Du Mardi au Vendredi **9H30 à 12H00** et de **14H00 à 17H30**

Le Samedi (semaine paire) de **10h00 à 12h00**





Externes :

- Réaménagement des trottoirs route d'Orléans (80 000 €)
- Réfection chemin de Châtillon (16 850 €)
- Réhabilitation de la Poste (34 500 €)
- Réparation de fuite sur toiture école élémentaire, mairie, gymnase (3 000 €)

Internes :

- Travaux d'entretien du groupe scolaire (Réparation du portail coulissant, pose de nouveaux bancs en composite, aménagement d'un bureau pour les ATSEM, mise en sécurité des aires de jeux, création terrain de pétanque/billes à l'école élémentaire)
- Aménagement sécuritaire du parking du gymnase/école suivant le projet de la commission scolaire (création d'une voie douce)
- Aménagement sécuritaire et sens de circulation suivant le projet de la commission urbanisme rue Henry-Armenault. (Création d'une voie partagée et de chicanes)
- Remise en fonctionnement de l'éclairage extérieur du gymnase
- Création d'un arrêt de bus au marchais mignon
- Création de 2 nouvelles plateformes pour colonnes de tri.
- Toilettes sèches (29 500 €)
- Pose de rondins bois en délimitation de la voie douce du parking gymnase/école (Service technique)
- Aménagement des espaces verts route Orléans (Service technique)



Travaux à venir :

A noter que certains travaux ne seront engagées qu'après la période hivernale

- Remplacement du préparateur d'eau chaude au gymnase (19 940 €)
- Travaux de maintenance remplacement circulateur sur la chaufferie du groupe scolaire (4 878 €)
- Restructuration et sécurisation sur l'allée des acacias (33 000 €)
- Abattage d'arbres et défrichage sur le terrain de la future résidence seniors (Service technique).



Travaux suivant accord de subventions :

- Programme 2021/2022 de la rénovation de l'éclairage public
- Lotissement de la Croix st Louis et les Brosses (Estimé à 85 000 €)



Éclairage public :

En début de mandat la commission travaux a établi un inventaire sur les installations de l'éclairage public de la commune, il en est ressorti un bilan assez lourd de l'état : 12% du parc ne fonctionnait pas (environs 120 points lumineux) et 71 % des armoires de commandes présentent des dysfonctionnements et sont non conforme soit 28 sur les 39 installées sur la commune.

La commune est éclairée par deux principales sources lumineuses qui sont le Sodium Haute-Pression (SHD) et le Ballon Fluo. Aujourd'hui, ce manque d'entretien des années précédentes ne nous permet pas de satisfaire tout le monde, ces lampes n'étant plus fabriquées depuis 2015, réparer au coup par coup n'est donc plus possible. Afin de palier à cette situation, cette même commission a établi un programme pluriannuel d'investissement (PPI) de travaux avec des priorités :

- Renouveler les sources lumineuses par du Leds.
- Remettre aux normes les armoires de commandes
- Sécuriser les installations et réduire la consommation électrique.

La volonté de la municipalité de remettre en état l'éclairage public est bien là, seulement les budgets de la commune ne permettent pas d'engager de telles dépenses de travaux sans l'octroi d'aides financières (Subventions).



URBANISME



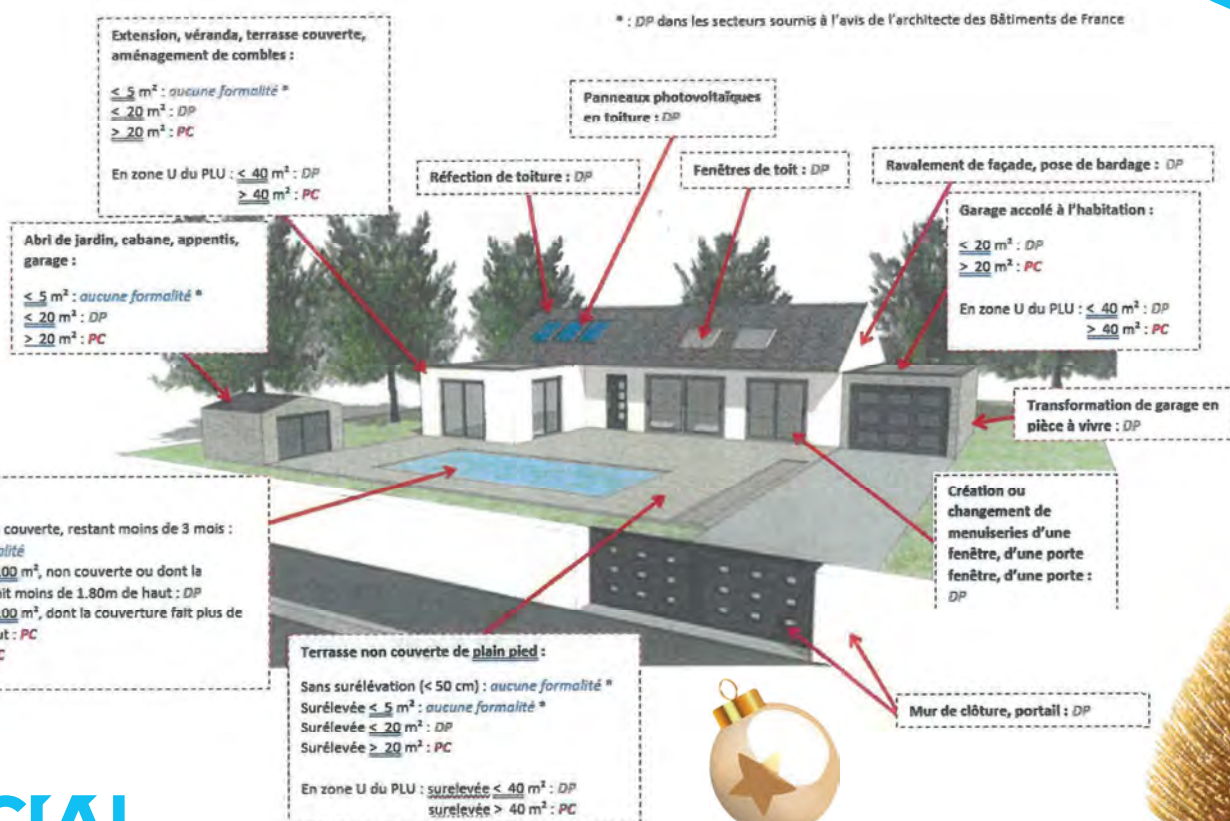
Accès Déchèterie

Nouvel
aménagement en
test destiné à
réduire la vitesse
Rue de l'Écu et
Flacarneux

Dans le but d'apporter un service de proximité d'écoute et d'échange adapté à la demande de chacun, le service urbanisme se tient à votre disposition pour le dépôt de vos dossiers et les consultations du cadastre aux jours suivants:

Lundi et Vendredi de **14h00 à 17h00** - Mercredi de **8h45 à 11h45**.

Nous vous rappelons que les travaux sont soumis à déclaration préalable (DP) ou permis de construire (PC) selon la nature du projet. Le service Urbanisme reste joignable au : **02 38 27 05 10** aux horaires d'ouvertures de la Mairie.



SOCIAL

Vous êtes propriétaire et votre logement a besoin de travaux : La communauté de communes du Val de Sully a confié à l'association SOLIHA Loiret l'animation de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) qui a démarré début juin pour 3 ans.

Ce dispositif vous offre un accompagnement technique et administratif gratuit pour la réalisation et le financement de votre projet de travaux (aide financière de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), du Département et de la Communauté de communes).

Il s'adresse aux propriétaires occupants et locataires du parc privé disposant de ressources modestes, ainsi qu'aux propriétaires bailleurs.

Le logement doit avoir plus de 15 ans et être occupé à titre de résidence principale.

Les travaux doivent être réalisés par des entreprises professionnelles du bâtiment.

Les travaux doivent porter sur :

- La réhabilitation des logements dégradés, présentant un risque pour la santé et la sécurité des occupants,



02 38 77 84 89

SOLIHA

* voir conditions sur www.valdesully.fr/amelioration-de-lhabitat

- L'amélioration de la performance énergétique, permettant de préserver l'environnement et de réduire les charges,
- L'adaptation du logement au handicap ou au vieillissement,
- La réhabilitation pour louer et développer l'offre locative à loyers maîtrisés.

Attention, les travaux ne doivent pas être commencés avant l'accord des financeurs.

L'équipe d'animation vous accompagnera gratuitement dans toutes vos démarches et saura vous apporter toutes les informations utiles.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'association Soliha Loiret au **02 38 77 84 89** ou par mail à contact.loiret@solihha.fr

L'équipe vous reçoit également chaque 1^{er} et 3^{ème} lundi du mois de **10h à 12h** à la Maison pour tous (allée des jardiniers à Sully sur Loire).



LECTURE

Moi c'est Giulia, j'ai 12 ans. Je vais vous parler de mes deux passions.

Dès la fin du CP, j'ai développé un intérêt pour la lecture qui s'est très vite transformé en passion omniprésente ! De la bibliothèque rose à Harry Potter, en passant par Oksa Pollock, j'ai passé des heures dans des mondes imaginaires !

Un jour, vers 9 ans j'ai eu comme un déclic ! Pourquoi je n'essayerai pas d'écrire moi aussi ?

Au départ, je n'en ai parlé à personne, mais plus le temps passait, plus l'envie gagnait du terrain en moi. Un an plus tard, je me suis jetée à l'eau, et j'en ai parlé à mes parents, qui ont tout de suite été enthousiastes. J'étais donc en CM2 lorsque j'ai écrit mon 1er livre intitulé « Amitié éternelle : rêve ou réalité ». Cela m'a pris environ huit mois et quelques mois de plus pour la relecture afin d'affiner certains passages et



de le taper à l'ordinateur.

Grâce au bouche à oreille, vers la toussaint 2020, nous l'avons autoédité et il est maintenant en vente sur Amazon.

C'est l'histoire d'Ambre qui se dispute pour la première fois avec sa meilleure amie. Ce livre raconte les aventures palpitantes qu'elle va vivre dans son quotidien.

Écrire ce livre était mon rêve et j'ai encore du mal à réaliser que c'est réel ! L'écriture m'apporte encore plus que la lecture, créer et faire vivre un personnage est un plaisir immense. C'est pourquoi j'aimerais en faire mon métier plus tard.

D'ailleurs la suite des aventures d'Ambre est en cours d'écriture et sera en vente certainement avant la fin d'année 2021.

Bref, je voulais surtout vous dire : si vous avez une passion, saisissez toutes les opportunités qui se présentent afin de réaliser vos rêves. Croyez en vous !

Giulia ANGELOSANTO

CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Le 30 novembre 2021, le Conseil Municipal Enfant s'est réuni afin de délibérer sur sa nouvelle constitution. Chacun et chacune sont déjà très investis dans leur rôle.



Conseil Municipal Enfants



LE PÈRE NOËL À OUZOUER SUR LOIRE



Arbre de Noël à l'école maternelle.



BOÎTES À LIVRES

La municipalité a installé 2 boîtes à livres, l'une vers l'école maternelle et l'autre vers l'arrêt de bus des Brosses.



L'association des amours a invité le Père Noël pour ses petits lutins.



Le jeudi 16 décembre 2021, tout le monde s'est mis sur son 31 pour profiter du repas de Noël confectionné par notre personnel de restauration.



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Communauté de communes du Val de Sully **ACTION SOCIALE**



Réunir en un lieu, un maximum de services à la population pour offrir aux habitants une transparence optimale et la connaissance de leurs droits et devoirs sociaux.

À LA MAISON POUR TOUS

Un lieu, trois projets et de nombreux partenaires. Accessible à tous à moins de 30 minutes du domicile, retrouvez, regroupés en plein centre de Sully (entrée par l'Allée des jardiniers), une partie des services de la Communauté de communes du Val de Sully ainsi que la structure France Services.



Maison pour tous

entrée par l'allée des Jardiniers,
Sully sur Loire. 02 21 76 01 72
maisonpourtous@valdesully.fr

Ouverte les lundis, mercredis et vendredis
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
et les mardis et jeudis de 9h à 12h30
et de 13h30 à 18h

DE 0 À 98 ANS,

des services qui vous concernent



DÈS 3 MOIS

Petite enfance

Multi-accueil

Deux établissements d'accueil du jeune enfant en accueil régulier ou occasionnel (à Ouzouer sur Loire et Sully sur Loire). Plus de 120 enfants y sont accueillis.

Gestion administrative à la Maison pour tous.

Relais petite enfance

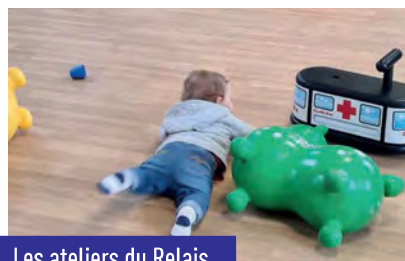
Une structure d'accompagnement pour les assistantes maternelles et pour les familles à la recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant.

Nouveau : « Les partages du relais », prêt de matériel destiné aux assistantes maternelles.

+ d'infos : 02 21 76 01 75

Lieu d'Accueil Enfants Parents

Un soutien à la parentalité et sociabilisation de l'enfant. Un temps de détente et de jeux avec vos enfants et un moment d'échanges avec d'autres parents et des professionnels (gratuit et anonyme).



Les ateliers du Relais

DE 3 ANS À 17 ANS

Enfance Jeunesse

De 3 à 11 ans

Six Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) les mercredis et pendant les vacances scolaires. Plus de 800 enfants inscrits et jusqu'à 300 enfants accueillis par jour.

Gestion administrative à la Maison pour tous.

De 6 - 17 ans

Des animations sportives, créatives ou culturelles sur tout le territoire du Val de Sully pendant les vacances scolaires.

Proposition de navettes pour le transport des 11-17 ans sur les lieux d'activités.

Interventions des animateurs dans les collèges tous les mardis, jeudis et vendredis de 12h15 à 13h30.

Gestion administrative à la Maison pour tous.



Animation sportive 11-17 ans

À PARTIR DE 18 ANS

Accompagnement des adultes

Un espace France services qui propose un accompagnement dans les démarches du quotidien (démarches administratives, recherche d'emploi...) et regroupe des permanences de services tels que la CAF, la CPAM, la CARSAT... selon un planning (informations au 02 21 76 01 72).

Démarches administratives

Autour du logement, de la santé, de la famille et de la retraite. Une conseillère numérique est également à votre disposition pour vos démarches en ligne.

Accompagnement social

Plusieurs permanences d'organismes à vocation sociale sont assurées et coordonnées par le Centre Communal d'Actions Sociales.



Atelier numérique seniors



1400 ans d'Histoire



Notre territoire est le seul du département à compter trois sites patrimoniaux attirant chacun plus de 50 000 visiteurs par an. Au départ d'Orléans, ces trois sites dessinent, le long de la Loire, un authentique panorama du Moyen Âge et de son architecture : de l'oratoire carolingien de Germigny des Prés au château de Sully sur Loire en passant par la basilique de Saint Benoît sur Loire.

Gardienne des reliques de Saint Benoît, l'abbaye de Fleury conserve -depuis le VII^e siècle- les ossements de Benoît de Nursie, l'auteur de la règle selon laquelle vivent les moines bénédictins. Sous la direction d'illustres abbés, elle devint un haut lieu de l'Occident médiéval.

Le Belvédère, un point de vue unique. Le Belvédère est un espace interactif dédié à l'histoire et à l'architecture de l'abbaye de Fleury.

Au troisième étage, une vue grandiose sur l'église abbatiale et son chevet roman !

A l'intérieur, 600 m² pour apprendre en s'amusant ! Le parcours de visite s'étend sur 3 niveaux. A l'aide d'outils multimédias et de maquettes, découvrez les étapes du développement de l'abbaye.



Le Guide du patrimoine religieux en Val de Sully est disponible. Découvrez

l'histoire des édifices religieux des dix-neuf communes du Val de Sully.

En vente (7€) au Belvédère et dans les 3 bureaux de l'Office de Tourisme (Sully sur Loire, Saint Benoît sur Loire et Germigny des Prés).



Restez connectés ! Ateliers d'initiation à la sculpture sur pierre et à l'enluminure pour le jeune public, conférences des historiens médiévistes Christian Sapin et Michel Sot, Journées Européennes de l'Archéologie... 2022 vous réserve son lot de surprises !

Programme à venir sur facebook ou sur www.belvedere-valdesully.fr



Le Belvédère est situé
55 rue Orléanaise
à Saint Benoît sur Loire.

Du 16 septembre au 31 mars,
ouvert du mardi au dimanche : 14h-17h30.

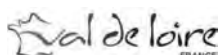
Fermé du 24 décembre
au 3 janvier inclus.



© Ludovic Letot



Saint-Benoît-sur-Loire
Membre du réseau
Petites Cités de Caractère®



Un équipement géré par la
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SULLY



Le monoxyde de carbone est un gaz toxique inodore, invisible et non irritant.

- Il provoque maux de tête, nausées et vertiges et peut être mortel en quelques minutes dans les cas les plus graves.
- Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol.

Une concentration élevée de monoxyde de carbone dans le logement peut être due à plusieurs facteurs :

- une aération insuffisante du logement ;
- un défaut d'entretien des appareils de chauffage, de cuisson et de production d'eau chaude ainsi que des conduits de fumée, qui entraînent une mauvaise évacuation des produits de combustion.



Les bons gestes pour éviter les intoxications

- Aérer son logement tous les jours pendant au moins 10 minutes et ne jamais obstruer les grilles d'aération du logement, même en période de froid.
- Faire vérifier chaque année ses installations par un professionnel qualifié (chaudières, chauffe-eau et chauffe-bains, conduits d'aération, conduits de fumée, inserts et poêles).
- Ne jamais se chauffer avec des appareils non destinés à cet usage (réchauds de camping, panneaux radiants, fours, braseros, barbecues...).
- Ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Ne jamais installer de groupes électrogènes dans un lieu fermé : ils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments.



REZO POUCE – INSCRIPTION

Étape 1 :

Faire lire la charte au futur inscrit et lui demander de compléter les informations au verso.

Dans le cas d'un mineur, le responsable légal doit également signer une autorisation parentale.

Étape 2 :

Pendant ce temps, faire une photocopie d'une pièce d'identité.

Dans le cas d'un mineur, faire la photocopie de la pièce d'identité de l'enfant ET du responsable légal.

Étape 3 :

Donner au nouvel inscrit :

- La lettre signée de la collectivité (si elle existe)
- Le Rezo Kit relatant le fonctionnement du dispositif, des conseils, ...
- Une fiche mobilité de la commune
- Une fiche destination vierge et/ou personnalisée à créer directement depuis notre site
- La pochette coin le cas échéant

La personne inscrite recevra ensuite sa carte de membre et son macaron (s'il est

conducteur) directement à son domicile. Ces éléments sont envoyés par Rezo Pouce après réception de la charte et de la pièce d'identité (cf. étape 4).

Attention, il faut s'assurer que la personne note son adresse postale complète pour que son inscription soit finalisée et qu'il puisse recevoir sa carte de membre.

Étape 4 :

Merci de nous retourner la charte complétée recto-verso accompagnée de la pièce d'identité dans les plus brefs délais soit par mail à contact@rezopouce.fr ou par adresse postale à l'adresse suivante : REZO POUCE - 9 Place des Récollets - 82200 MOISSAC
Nous pourrions ainsi finaliser les inscriptions et envoyer la carte de membre à la personne inscrite.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter :

- Par téléphone au 05 63 05 08 00
- Par mail à contact@rezopouce.fr



ANIMATIONS, COMMERCE ET ASSOCIATIONS



MANIFESTATIONS 2021

Cette année 2021 a été rythmée par de nombreuses animations dès l'été : feu d'artifice le 14 août, vide grenier du 29 août organisé par l'association « un arc en ciel pour Clara », le forum des associations le 4 septembre (avec Dampierre), le salon d'arts les week-ends du 25/26 septembre et 02/03 octobre, la soirée concert moules frites du 25 septembre organisée par « chez moi », la fête paysanne le 10 octobre organisée par Mr Gangnolle, la Citrouillade le 6 novembre et le marché de Noël étendu cette année sur 2 jours les 10 et 11 décembre.

Forum des associations



Vide grenier



Salon d'automne



Soirée moules frites



Fête paysanne



Citrouillade



Marché de Noël



BOUCHERIE CÔTE À CÔTE

Les nouveaux Bouchers Adrien et Julie sont heureux de vous accueillir du mardi au samedi de **8h00 à 13h00** et de **15h30 à 19h30** et le dimanche matin de **8h00 à 13h00**. L'établissement vous propose des produits de Boucherie charcuterie et traiteur.

Vous pouvez les suivre sur leur page Facebook « Boucherie Cote A Cote »



L'ÉTANG COMMUNAL

L'étang communal a reçu une labellisation nationale pour la pêche sportive, une distinction qui concrétise le travail d'équipe important de l'association de bénévoles de l'amicale de loisirs et Pêche du Pré aux bœufs.

Ce label a été remis par Mr Messrie Président du Comité Départemental des pêches sportives et du Comité Régional Centre Val de Loire de pêche sportive, en présence du Maire Mme Hamard et Mr Lambert Adjoint auprès des associations.



Ce label apporte une valeur de niveau national à un site remarquable au sein de notre commune et du Val de Sully et permet de réaffirmer l'importance de la préservation de ses plans d'eau pour le maintien d'une biodiversité sans oublier les répercussions pour notre économie et tourisme.

Désormais l'amicale pourra organiser des championnats nationaux ou internationaux sur son plan d'eau.

La municipalité a installé des toilettes sèches aux abords de l'étang.



ÉTAT CIVIL

Mariages

BERTELS Fiona
et THURIOT Julien

28/08/2021

DUMONT Nathalie
et QUENEL David

28/08/2021

MORCET Nathalie
et CENT Patrick

04/09/2021

RAZAFIARIMINO Herisoa
et RUELLET Thierry

04/09/2021



Naissances

BAUDOT Édouard 06/07/2021
LACOSTE Lyla 09/09/2021
ROBIN Kelvyn 10/09/2021
GENAY Léonie 28/10/2021

Décès

BELNOUE Denis 07/09/2021
AUDRY Marcel 10/09/2021
DOS SANTOS Paulo 21/10/2021
NIQUE Danièle 02/11/2021
ZANCANELLA Andrée 12/11/2021

La liste de noms est non exhaustive, du fait de la demande de certaines familles ne souhaitant pas de diffusion dans la presse locale.